

Assemblée générale annuelle



Mouvement Action-Chômage de Montréal

Le 20 juin 2017

Un organisme financé par :



Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales

Québec 



Conférence religieuse canadienne
Canadian Religious Conference

ainsi que par des dons solidaires des organisations syndicales et de ses membres.

**Nous remercions grandement l'ensemble de nos bailleurs de fonds ainsi que nos membres !
Nous sommes conscients de la chance que nous avons de pouvoir compter sur eux.**

Mouvement Action-Chômage de Montréal

6839A, rue Drolet, bureau 306
Montréal (Québec)
H2S 2T1

Téléphone : 514 271-4800
Télécopieur : 514 271-4236
macmtl@macmtl.qc.ca

www.macmtl.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente du conseil d'administration et du représentant des employé.e.s	4
Composition du conseil d'administration et de l'équipe de travail 2016-2017	5
Mission, activités et bref historique du MAC	6
Organisation interne	8
Médaille de St-Yves	10
Organismes partenaires	12
État des recommandations du plan d'action 2016-2017	13
Éducation populaire autonome	16
Analyse, action politique et mobilisation sociale	
> Analyse	19
> Action politique et mobilisation sociale	20
Représentation	26
> Au près de l'administration	
> Juridique	
Situation financière	28
Proposition de plan d'action 2017-2018	29
Annexe 1 : Tableaux statistiques - rencontres	31
Annexe 2 : Tableaux statistiques - représentation	33
Annexe 3 : Tableau - service téléphonique et courriel	34

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU REPRÉSENTANT DES EMPLOYÉ.E.S

Aux membres et ami.e.s du Mouvement Action-Chômage de Montréal,

La dernière année fut bien occupée pour le MAC de Montréal. C'est avec un employé en moins que l'équipe de travail a dû composer une bonne partie de l'année et ce, en observant la même rigueur et le même dévouement afin de représenter les droits des chômeuses et chômeurs. Ayant eu l'aide d'une employée à temps partiel, l'équipe a été en mesure de poursuivre ses activités malgré tout. Il importe donc de souligner l'effort de tous les employé.e.s du MAC de Montréal et reconnaître que la tâche était encore plus ardue que les années précédentes dans un tel contexte. Avec l'augmentation de l'admissibilité aux prestations d'assurance chômage suite aux modifications apportées par le gouvernement Trudeau (entre autres, l'abolition de la discrimination envers les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants sur le marché du travail, la fameuse DEREMPA) l'équipe de travail a dû répondre à un nombre de demandes de renseignements beaucoup plus élevé que par les années passées et ce avec une équipe réduite. Nous ne pouvons continuer à ce rythme sans que ce soit les permanent.e.s de l'organisme qui en souffrent. Ainsi, l'arrivée d'un nouveau collègue à la fin de l'été 2017 est fortement attendue afin de poursuivre le travail!

La reconnaissance de notre travail et de notre mission fut par ailleurs soulignée de façon publique en novembre 2016 et ce par l'organisme Pro Bono Québec lors de la soirée émérite organisée annuellement par le Barreau du Québec. Lors de cet événement, le MAC de Montréal s'est vu remettre la médaille de St-Yves, prix qui reconnaît l'apport exceptionnel d'une organisation ou d'un avocat en matière de services juridiques au Québec. Pour la première fois cette année, un organisme communautaire autonome s'est vu remettre cette distinction. C'est donc avec honneur que des membres du CA et de l'équipe de travail ont reçu le prix lors de la soirée émérite. La reconnaissance de notre travail est pour nous importante puisqu'il témoigne de toutes ces années d'engagement et de dévouement envers les chômeuses et chômeurs.

Par ailleurs, il importe de souligner le travail accompli par le comité finances dans les derniers mois. À l'heure où le financement des organismes communautaires est plutôt incertain, ce comité avait été créé afin de diversifier nos sources de financement. En outre, la collaboration de ce comité aura permis d'amasser des fonds en allant chercher des commanditaires pour la nouvelle édition du *Guide des conseils pratiques* qui fut lancée le 1er décembre 2016. Bref, merci aux bénévoles de votre soutien. Sans cet apport, le MAC n'aurait pu réaliser tout ce qui a

été fait cet année!

Le MAC de Montréal poursuit également son implication au sein du regroupement national le MASSE. Une des activités marquantes en 2016 fut le lancement de la brochure sur le Tribunal de la sécurité sociale qui a rassemblé différents acteurs du milieu syndical et communautaire, tous étant unanimes quant à l'échec de ce dernier. Plusieurs personnes étant présentes, on peut dire que la soirée fut un succès et que les prises de parole nous ont permis de nous rappeler à quel point la lutte populaire est essentielle à notre mission.

Ainsi, notre mission d'éducation populaire se poursuit et nous continuerons également de réclamer un tribunal digne de ce nom pour entendre les chômeuses et chômeurs. Merci à tous de votre soutien, de près ou de loin.

Solidairement,

Milèva Camiré, présidente
José Bazin, représentant des employé.e.s

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL 2016-2017



Assemblée générale du MAC, le 14 juin 2016

Conseil d'administration :

PRÉSIDENTE :

Milèva Camiré

VICE-PRÉSIDENTE :

Louise Dufour

TRÉSORIÈRE :

Guadalupe Macias

OFFICIERS-OFFICIÈRES :

Jean-Hugues Bastien

Jennifer Genest

Rym Laoufi

Laurence Lavoie

Daniel Rivière

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL :

José Bazin

Équipe de travail :

LA PERMANENCE :

José Bazin

Kim Bouchard

Laurianne Curé Laberge (depuis septembre 2016)

Hans Marotte (jusqu'en juillet 2016)

Martin Richard

ANIMATRICES ET ANIMATEUR JURIDIQUES :

Emmanuelle Brault

Laurianne Curé Laberge

Philippe Dion

STAGIAIRES :

Léa Bacon

Thierry Noiseux



Phillipe Dion, Emmanuelle Brault
et Laurianne Curé Laberge

MISSION, ACTIVITÉS ET BREF HISTORIQUE DU MAC

1 Mission

Depuis plus de 45 ans, le Mouvement Action-Chômage (MAC) de Montréal prend la défense des personnes sans emploi. Son équipe de travail, en collaboration avec une équipe de bénévoles issue de la communauté, participe quotidiennement à la sauvegarde et à l'amélioration du régime d'assurance-chômage et du filet de sécurité sociale. Le MAC tire notamment sa force de son autonomie et de son indépendance et accorde une grande importance à la transformation sociale. Les mandats principaux que les membres du MAC se sont donnés sont les suivants :

- informer la population sur ses droits et obligations ;
- mobiliser la population par des activités d'éducation populaire dans une optique de transformation sociale ;
- représenter les travailleurs, les travailleuses et les sans-emploi face à l'appareil gouvernemental ;
- défendre les travailleurs, les travailleuses et les sans-emploi auprès des divers tribunaux administratifs ;
- favoriser une vie associative riche et dynamique.

2 Activités

En ce qui concerne nos activités, nous vous invitons dès maintenant à aller regarder nos statistiques de fréquentation de l'organisme. Ceci dit, l'année 2015-2016 a été notre deuxième année « normale » après la déferlante

Harper (2012-2013 et 2013-2014).

L'action du MAC s'articule autour de nombreux axes. Il y a bien sûr les activités reliées à la défense collective des droits des travailleurs, des travailleuses et des sans-emplois, les activités d'éducation populaire autonome, la mobilisation sociale, l'action politique et les activités d'analyse. Concrètement, le MAC exerce notamment les activités suivantes :

- ligne de service téléphonique à la population ;
- séances d'information collectives dans ses locaux ;
- séances d'information à l'extérieur (institutions scolaires, syndicats, groupes populaires, etc.) ;
- participation à plusieurs tables de concertation (Coalition contre la pauvreté de la Petite-Patrie, TROVEP de Montréal, MASSE, etc.) ;
- publication d'un journal de mobilisation et d'analyse politique (*Nos droits, nos luttes*) ;
- représentation de travailleurs, travailleuses et de sans-emploi face à l'administration de Service Canada ;
- représentation de travailleurs, de travailleuses et de sans-emploi devant les tribunaux.

3 Bref historique

C'est à partir de 1970, que les citoyennes, citoyens et les communautés décident de se prendre en charge et de s'organiser pour lutter pour de meilleures conditions de vie. Cet

enracinement dans la communauté permet au MAC d'œuvrer pour l'atteinte de la justice sociale et l'accès au bonheur pour tous et toutes. L'organisme prend donc solidement racine dans les quartiers ouvriers de Saint-Henri et de Ville-Émard. Son action ne se limite pas alors à l'assurance-chômage mais touche également le logement, l'aide sociale, etc. Ce n'est que quelques années plus tard que l'organisme décidera de se concentrer sur les questions de chômage.

Le MAC a mené de nombreuses luttes depuis sa fondation, dont :

- la Grande Marche pour l'emploi en 1984 ;
- combats contre les projets de loi visant à déduire les revenus de pensions des prestations de chômage en 1986-1987 ;
- mobilisation contre les projets de loi C-21, C-113, C-17, qui réduisaient l'admissibilité et l'accessibilité au régime ;
- cause Tétrault-Gadoury qui a mis fin à la discrimination envers les gens de 65 ans et plus en leur permettant de recevoir des prestations d'assurance-chômage ;
- instigateur de la longue lutte contre le couplage d'informations entre l'Agence des douanes et du revenu du Canada et l'assurance-chômage dans les dossiers de prestataires qui quittaient le pays pendant une période de prestations ;
- lutte sans fin contre le détournement des surplus de la caisse d'assurance-chômage qui a déjà franchi la barre des 60 milliards de dollars.

- cause Lafrenière en cour d'appel fédéral qui, en juillet 2013, a ouvert une brèche pour permettre à certaines enseignantes et certains enseignants de pouvoir recevoir des prestations d'assurance-chômage.
- défense de 375 ex travailleuses et travailleurs d'Air Canada;
- lutte contre la réforme Harper (emploi convenable, TSS);

En 1999, le MAC a été un des groupes fondateurs du Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE), qui rassemble aujourd'hui une quinzaine de groupes de défense des chômeurs et chômeuses à travers le Québec.

En 2004, le MAC a enclenché un large processus de consultation de ses membres pour mettre en place un projet de loi qui fait la synthèse des principales revendications de l'organisme. Ce projet de loi avait comme particularité d'expliquer et de chiffrer ses principales revendications. Une étude scientifique y était greffée et permettait d'établir la faisabilité du projet. Ce projet de loi est devenu un puissant outil de consultation populaire que nous avons rendu accessible à l'ensemble de nos membres, aux groupes du MASSE, à nos partenaires communautaires et syndicaux ainsi qu'à la population en général. Il permet à tous ceux qui le consultent d'être davantage outillés sur les enjeux de chômage et de pouvoir argumenter sur la

question.

Pendant l'année 2012-2013, rappelons-le, le MAC a été le fer de lance de la mobilisation contre le sac-cage de l'assurance-chômage par le gouvernement Harper. Cette mobilisation s'est poursuivie en 2013-2014 : avec ses membres et ses partenaires, le MAC de Montréal s'est concentré sur deux fronts :

- 1) expliquer les effets de la réforme sur l'ensemble des travailleuses et travailleurs;
- 2) élargir la mobilisation au niveau pan-canadien.

Soulignons que l'année 2016-2017 a vu des avancées certaines dans le domaine de l'assurance-chômage. Une partie de la réforme Harper a été abolie, soit celle concernant la disponibilité et l'emploi convenable, ce qui constitue sans conteste une victoire pour l'ensemble des groupes de chômeurs et chômeuses, dont le MAC, qui ont participé aux grandes mobilisations des dernières années. De plus, 2017 marque la fin de la notion de nouvel arrivant et le délai de carence passe de deux à une seule semaine.

Ces mesures concrètes prises par le gouvernement Trudeau afin d'atténuer des années de saccage conservateur sont un pas dans la bonne direction, et le MAC de Montréal salue ces initiatives.

Néanmoins, la lutte pour un régime d'assurance-chômage juste et universel n'est pas terminée. Beaucoup de travail reste à faire en termes d'accès à la justice ainsi, **nous revendiquons l'abolition du Tribunal de la Sécurité Sociale** ! Le fonctionnement alambiqué du TSS et les délais exorbitants auxquels font face les prestataires constituent des obstacles importants empêchant ceux-ci de faire valoir efficacement leurs droits.

ORGANISATION INTERNE

1 Conseil d'administration

En tant qu'organisme communautaire autonome, le MAC de Montréal repose sur ses membres et chaque année, plusieurs militantes et militants donnent de leur temps bénévolement pour faire vivre notre organisation. Parmi ces membres se trouve l'équipe du conseil d'administration. Cette équipe, à parité femmes-hommes, est formée en majorité de personnes d'expérience dans ces responsabilités. Les membres du conseil d'administration se réunissent une fois par mois et donnent les orientations stratégiques et politiques (non-partisane) qui découlent du plan d'action adopté lors de l'assemblée générale.

Il est à noter que selon les règlements généraux et les orientations historiques du MAC de Montréal, la composition du conseil d'administration doit refléter le plus fidèlement possible les caractéristiques socio-économiques des membres du MAC. La parité hommes-femmes ainsi que la participation des chômeurs et chômeuses, des personnes ayant un emploi à statut précaire et des membres des communautés culturelles sont encouragées.

L'ensemble des membres du conseil d'administration sont des militantes et militants de l'organisation et s'impliquent dans la vie de l'organisme. Ils participent activement à la mobilisation à l'intérieur tout comme à l'extérieur du MAC. Cette année, les membres du conseil d'administration se sont particulièrement impliqués dans plusieurs dossiers dont celui de la journée de réflexion du MAC, la production du nouveau guide des Conseils pratiques aux chômeuses et chômeurs, l'achat de la bâtisse, dans la formation du comité sur le suivi du financement ainsi que dans la réflexion sur l'équipe de travail (comité ad hoc sur ce sujet). Les membres du conseil d'administrations ont suivis le dossier des revendications spécifique visant les femmes à l'assurance-chômage, celui des modifications à la Loi de l'assurance-emploi ainsi que celui

de la contestation même du Tribunal de la sécurité sociale.

Nous tenons à souligner la grande ouverture et la confiance qu'ils témoignent à l'équipe de travail. L'appui des membres du conseil d'administration nous permet d'aller de l'avant dans nos différents dossiers.

2 Équipe de travail

Depuis 22 ans, notre camarade Hans Marotte a su défendre avec acharnement et succès les droits des chômeuses et chômeurs au sein du MAC de Montréal. Merci, Hans, pour toutes ces années de luttes et de défense juridique du vrai monde !



Hans Marotte

Remplacer ce collègue d'expérience fut un défi de taille cette année pour la permanence du MAC. Celle-ci fût assurée en grande partie par José Bazin, Kim Bouchard et Martin Richard. Heureusement, nous avons pu compter sur le travail fort apprécié de notre collègue Laurianne Curé Laberge qui s'est investie à 100% malgré son horaire à temps partiel.

L'équipe de travail a mis les bouchées doubles et a réussi à tenir le fort. Notre organisme peut certainement compter sur une équipe solidaire et extrêmement compétente! Bref, les permanent.e.s font leur travail avec passion, continuent de s'indigner contre les injustices



L'équipe du MAC

et à les combattre. Nous avons la chance d'avoir régulièrement des commentaires élogieux de la part des groupes collaborateurs ainsi que des citoyennes et citoyens que nous accompagnons!

Durant l'été 2016, l'équipe de permanent.e.s du MAC de Montréal a eu le privilège d'avoir à ses côtés deux animatrices et un animateur juridique d'exception : Emmanuelle Brault, Laurianne Curé Laberge et Phillippe Dion. Ces ancien.ne.s stagiaires hors du commun ont su nous appuyer de façon remarquable dans l'accomplissement de notre mission. Au meilleur de leurs capacités, ils nous ont apporté un grand soutien tant pour les rencontres d'information, le service de renseignements par téléphone que dans la préparation des demandes de révision et des audiences devant le Tribunal de la sécurité sociale.

3 Stagiaires

D'année en année, le stage en milieu communautaire offert par la faculté de droit de l'Université de Montréal ne cesse de gagner en popularité. Pas moins de 26 demandes de stage nous ont été acheminées !

Pour l'année 2016-2017, nous avons retenu les candidatures de Léa Bacon et Thierry Noiseux. Les stagiaires en droit se sont rapidement intégré.e.s à

l'équipe et leur désir d'apprendre et d'être utile fut très apprécié par nous tous. Ils ont été rapidement en mesure de donner des séances d'information et de soutenir l'équipe dans toutes les tâches à accomplir. Nous avons particulièrement apprécié leur empathie et leur sens critique.

La participation des stagiaires est essentielle au bon fonctionnement de l'organisme. Un immense merci à vous pour votre implication et votre aide précieuse !

4 Militantisme et vie associative

- 14 mai 2016 : Journée de réflexion *Exigeons un vrai régime d'assurance-chômage!* visant à amorcer une réflexion stratégique pour faire avancer nos revendications et actualiser la mobilisation pour un régime d'assurance-chômage universel. Environ 35 militant.e.s ont participé à l'activité



- 22 septembre 2016 : Lancement de l'édition no 16 des Nouveaux Cahiers du socialisme; L'accès à la justice, quelle Justice ? organisé par le comité d'accès à la justice de l'Association de juristes progressistes (AJP) dans lequel Kim Bouchard est activement impliquée

Cette année, sous le couvert du comité mobilisation du MASSE, le MAC a participé à l'organisation de la Semaine nationale des chômeurs et chômeuses sous le thème : Tribunal de l'Insécurité Sociale; 3 ans plus tard, qu'en est-il ?

- 26 octobre 2016 : Lancement du bilan du Tribunal de la



sécurité sociale. Les partenaires, membres et militant.e.s ont été convié.e.s à cet événement animé par Kim Bouchard du MAC de Montréal. Stéphan Corriveau, Hans Marotte et André Frappier ont été invités à prendre la parole

- Ce fut également l'occasion de lancer une déclaration condamnant les ratés du Tribunal de la sécurité sociale et demandant des changements profonds au mode de contestation. Le MAC et les membres du MASSE se sont employés à obtenir des appuis. Une quarantaine d'organisations à travers le Canada ont appuyé la déclaration et près d'une cinquantaine d'individus en lien avec la problématique du chômage.

- 1er décembre 2016 : Lancement de la nouvelle version revue et améliorée des Conseils pratiques et célébration de notre médaille de St-Yves !

Évidemment, nous avons continué à informer et mobiliser les membres sur d'autres enjeux connexes, en collaboration avec nos partenaires des mouvements syndical et communautaire. Ainsi, le MAC de Montréal a pris part à plusieurs événements, activités et manifestations organisés par nos partenaires et allié.e.s.

Les membres ont été régulièrement informés de nos activités et invités à y participer par divers moyens: appels téléphoniques, envois courriel et poste traditionnelle. Merci de votre participation et encore une fois, permettez-nous de le répéter, c'est l'implication et le dévouement de nos militantes et militants qui fait que le MAC de Montréal

est toujours là pour défendre les droits des travailleurs, travailleuses et sans-emplois !

En plus des info-lettres et de notre site Web, nous continuons d'alimenter notre page Facebook dans le but de rejoindre et surtout informer nos membres en temps réel sur les divers enjeux sociaux et politiques qui nous intéressent. Notre page Facebook compte plus de 1630 mentions «j'aime», il s'agit d'un moyen efficace d'informer rapidement nos membres, nos partenaires et le public en général des positions prises par les divers intervenant.e.s en matière d'assurance-chômage.

5 Promotion

Avec les nouvelles procédures de contestation des décisions à l'assurance-chômage et le constat que peu de personnes portent appel devant le Tribunal de la sécurité sociale une réflexion a été amorcée par les membres du conseil d'administration du MAC de Montréal. Avec ces changements il nous est apparu primordiale, dès 2016, de modifier notre façon de promouvoir les services du MAC de Montréal. Il faut non seulement rejoindre les personnes qui nous connaissent par les syndicats et les groupes communautaires (avec qui nous avons de très bons liens), mais il faut aller chercher les personnes qui ne sont pas déjà soutenues par ces organismes. Dès 2016, nous voulions mettre en place un nouveau plan de communication et de promotion. Néanmoins, avec une équipe de travail réduite, il nous a été impossible de réaliser le plan souhaité. Ce n'est que partie remise. Nous sommes bien faire en sorte qu'en 2017-2018 le MAC de Montréal préparera un grand plan de communication et de promotion. Ce plan portera une attention particulière aux groupes racisés, aux immigrant.e.s arrivé.e.s au Canada depuis moins de 10 ans, femmes, aux travailleur.euse.s à statut précaire ainsi qu'aux jeunes de moins de 21 ans.

Ainsi, avec 2017-2018 qui arrive c'est dans nouvelle optique de la promotion à la fois de l'organisme que de la défense des droits des chômeuses et chômeurs que nous verrons les choses. 2017-2018 verra une nouvelle façon de faire connaître le MAC de Montréal!

Mouvement Action-Chômage de Montréal

Organisme récipiendaire de la médaille de Saint-Yves 2016, remise par Pro Bono Québec

Pro Bono Québec remet annuellement la Médaille de Saint-Yves afin de faire reconnaître l'apport exceptionnel d'un avocat, d'un cabinet ou d'un organisme en matière de services juridiques *pro bono* au Québec.

Cette distinction vise à reconnaître l'engagement soutenu en matière de services juridiques *pro bono* d'une personne ou bien d'un organisme, son leadership important en lien avec la promotion du travail juridique *pro bono* et l'implication significative dans la réalisation d'une mission liée au travail juridique *pro bono*.

Bien qu'à ce jour, seul.e.s des avocats et des avocates aient reçu le prix, nous avons soumis la candidature du Mouvement Action-Chômage de Montréal afin de faire reconnaître et valoriser le travail acharné et solidaire d'un organisme communautaire œuvrant en défense collective des droits depuis plus de 45 ans !

Nous avons exposé que les organismes de défense collective des droits comme le nôtre visent la pleine reconnaissance et la pleine application des droits de la personne, pour le MAC, il s'agit spécifiquement de faire avancer le droit à une protection adéquate contre le chômage pour tous les sans-emploi. Nos actions dépassent les simples revendications individuelles. Nos actions, par le truchement de la mobilisation

sociale, de la représentation politique, de l'éducation populaire autonome et d'analyses politiques non-partisanes participent à l'amélioration des conditions de vie des personnes vulnérables et à plus de justice sociale.

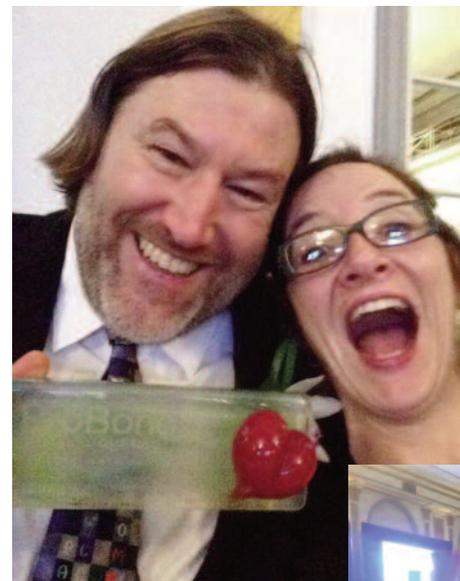
L'équipe de travail du MAC se compose de quatre salarié.e.s dont une avocate responsable des services juridiques : Martin Richard, José Bazin, Laurianne Curé-Laberge et Me Kim Bouchard. Le MAC, en collaboration avec une équipe de bénévoles issue de la communauté et de ses stagiaires, participons quotidiennement à la sauvegarde et à l'amélioration du régime d'assurance-chômage et du filet de sécurité sociale. Le MAC tire sa force de son autonomie et de son indépendance et accorde une grande importance à la transformation sociale. Les mandats principaux que les membres du MAC se sont donnés sont les suivants :

- Informer la population sur ses droits et obligations ;
- Mobiliser la population par des activités d'éducation populaire dans une optique de transformation sociale ;
- Représenter les travailleurs, les travailleuses et les sans-emploi face à l'appareil gouvernemental ;
- Défendre travailleurs, travailleuses et sans-emploi auprès des divers tribunaux administratifs ;
- Favoriser une vie associative riche et dynamique.

Tous les services offerts par le MAC sont gratuits, des séances d'information aux représentations devant les tribunaux. À chaque année, nous sensibilisons nos stagiaires en droit à l'importance pour les citoyens et citoyennes d'avoir accès à de l'information juridique précise et de qualité. Dans notre domaine, l'assurance-chômage, nous sommes confrontés quotidiennement à des gens qui n'ont plus de revenu et qui sans notre support, ne seraient pas en mesure de revendiquer leur droit. L'accès au savoir juridique n'est pas gratuit habituellement et encore moins l'accès aux tribunaux.

Des organismes comme le MAC ou des avocat.e.s qui développent une expertise de pointe dans un domaine social aussi crucial sont pratiquement inexistants. Seul un organisme sans but lucratif peut y trouver son compte. Les citoyens et citoyennes doivent pouvoir compter sur nos compétences lorsqu'ils et elles sont aux prises avec des représentant.e.s de l'administration publique qui disposent de moyens financiers importants et de tout leur temps.

Ainsi, le 2 novembre 2016, Pro Bono Québec a choisi d'accueillir notre audacieuse candidature. Travailler pour le bien commun c'est aussi de maintenir et de reconnaître l'apport unique des groupes communautaires en défense collective des droits dans l'avancement d'une meilleure justice pour toute la communauté.



Hans Marotte et Kim Bouchard sont très contents avec la médaille de St-Yves !



Louise Dufour nous accompagnait à la soirée ainsi que Milèva Camiré



Quelques organismes partenaires

Organismes d'aide aux personnes immigrantes

Association des travailleurs et travailleuses temporaire d'agences
Centre d'accueil et de référence pour immigrants, région de Montréal
Centre des travailleurs et des travailleuses immigrants (CTI)
Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)
Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) et ses groupes affiliés

Organismes en alphabétisation

Centre d'alphabétisation N A Rive La Petite-Patrie
Centre de lecture et d'écriture de Montréal (CLÉ de Montréal)
Lettres en main

Organismes en employabilité et entreprises d'insertion en emploi

Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Centre-Sud, Plateau Mont-Royal, Mile-End
Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Saint-Hubert
Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) Rosemont-Petite-Patrie
Centre de recherche d'emploi de l'est (CREE)
Coalition des organismes communautaires en développement de la main-d'œuvre (COCDMO)
Compétences Montréal
Conseillers en développement de l'employabilité de Montréal (CODEM)
Foyer des jeunes travailleuses et travailleurs (FJTT)
Groupe Conseil Saint-Denis
Groupe PART (La PART du chef, entreprise d'insertion)
Opération Placement Jeunesse (OPJ)
Regroupement économique et social du Sud-Ouest de Montréal (RESO)
Resto-Plateau

Organismes ou coalitions en défense des droits sociaux

Action DIGNITÉ Lanaudière
Action-Gardien, la table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles
Action populaire Des Moulins
Action travail des femmes (ATF)
Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du

Nord de Montréal)
Au bas de l'échelle
Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite-Patrie (CRAC)
Coalition montréalaise pour la survie des services publics
Comité chômage de l'Est de Montréal (CCEM-MASSE)
Comité logement de La Petite-Patrie
Fondation pour l'aide aux travailleuses et aux travailleurs accidentés (FATA)
Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et ses groupes affiliés
Front commun des personnes assistées sociales du Québec et ses groupes affiliés
Front de défense des non-syndiqués (FDNS) et ses groupes affiliés
Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail (GAIHST)
Maison Aurore (Centre de regroupement et d'action communautaire du Plateau Mont-Royal)
Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) et ses groupes affiliés
Organisation populaire des droits sociaux de la région de Montréal (OPDS)
Projet Genèse
Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP) et ses groupes affiliés
Union des travailleurs et travailleuses accidentés de Montréal (UTTAM)

Organismes familles et groupes femmes

Halte La Ressource Petite-Patrie
L'Écho des femmes de la Petite-Patrie
Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM)
Service d'entraide passagère (SEP)
SOS Violence Conjugale

Organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux

Bureau des services juridiques (BSJ), Université de Montréal
Cégep du Vieux-Montréal (Département de travail social)
CSSS du Cœur-de-l'Île (La Petite-Patrie et Villeray)
Hôpital Maisonneuve-Rosemont (travail social)
Université de Montréal (Département des sciences juridiques)

Université du Québec à Montréal (Département des sciences juridiques)

Syndicats

Association canadienne des métiers de la truelle (ACMT), local 100, FTQ-Construction
Alliance des professeuses et professeurs de Montréal (FAE)
Association des professeurs de Lignery (CSQ)
Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSE)
Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN)
Conseil central des Laurentides (CCL-CSN)
Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)
Conseil régional du Montréal métropolitain (CRMM-FTQ)
Fédération autonome de l'enseignement (FAE)
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), région de Montréal-Laval
Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada (SEIC)
Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM-FAE)
Syndicat de l'enseignement de la région des Moulins (SERM-CSQ)
Syndicat de l'enseignement des seigneuries (SES-FAE)
Syndicat des chargés de cours de l'UQAM (fneeq-CSN)
Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-301)
Syndicat des débardeurs (SCFP, section locale 375)
Syndicat des employés du Vieux-Port de Montréal (AFPC, local 333)
Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM (SETUE)
Syndicat des professeurs du Collège Marie-Victorin (Fneeq-CSN)
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)
Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), local 500 et 501
Union des employées et employés de service, section local 800 (UES 800 – FTQ)

ÉTAT DES RECOMMANDATIONS DU PLAN D'ACTION 2016-2017

ORGANISATION INTERNE :	RÉALISÉ	EN VOIE D'ÊTRE RÉALISÉ	NON RÉALISÉ
Poursuivre le travail du comité de mobilisation et s'assurer de son fonctionnement toute l'année.	✓		
Maintenir l'accueil de stagiaires en droit et en technique de travail social.	✓		
Poursuivre le recrutement de nouveaux membres et le développement de la vie associative et démocratique du MAC.	✓		
Poursuivre la formation continue de l'équipe du MAC dans d'autres domaines de la défense des droits (CSST, logement, normes du travail, aide sociale, etc.).	✓		
Préparer les documents pertinents aux processus d'évaluation de Centraide et du SACAIS.	✓		
S'assurer de maintenir quatre postes d'employé.e.s permanent.e.s.		✓	
ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME :			
Continuer d'offrir les rencontres d'information auprès de nos populations cibles : nouveaux arrivants, sans-emploi, travailleuses et travailleurs, organisations populaires et syndicales et institutions d'enseignement.	✓		
Offrir le service téléphonique selon l'horaire en vigueur : mardi, jeudi de 13 h à 15 h et mercredi soir de 17 h à 20 h. Offrir des heures supplémentaires de service quand les effectifs le permettent.	✓		
Continuer à travailler sur la création de nouveaux outils d'éducation populaire.	✓		
Continuer d'offrir des ateliers de formation jumelés aux « enquêtes ministérielles » aux citoyennes et citoyens pour que celles-ci et ceux-ci puissent se prendre en charge dans leurs démarches face à la Commission.	✓		
Maintenir une procédure de soutien aux prestataires qui désirent se représenter seuls dans le cadre du nouveau processus d'appel, dans les cas où nous estimons faibles les chances de succès au plan légal.	✓		
Continuer à offrir une séance d'information en anglais dans les groupes, organismes et syndicats qui le demandent.	✓		
Continuer la diffusion de la revue de presse, notamment par courriel et par Facebook et Twitter, afin qu'elle serve d'outil d'éducation populaire.	✓		
Continuer à produire et diffuser le journal <i>Nos droits, nos luttes</i> en collaboration avec le Comité chômage de l'Est de Montréal	✓		
Assurer la diffusion du guide des <i>Conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses</i> et en préparer une nouvelle édition, suite aux changements législatifs annoncés dans le budget du 22 mars 2016	✓		
Explorer les possibilités de traduction du guide des « Conseils pratiques » en langue anglaise.		✓	

	RÉALISÉ	EN VOIE D'ÊTRE RÉALISÉ	NON RÉALISÉ
ANALYSE, ACTION POLITIQUE ET MOBILISATION SOCIALE :			
Rédiger des textes d'analyse dans les sections « Idées » des quotidiens.	✓		
Réfléchir et mettre en place un nouveau plan d'action et de communication pour promouvoir les actions et services du MAC de Montréal			✓
Maintenir notre visibilité auprès de nos populations cibles.	✓		
Poursuivre l'utilisation des réseaux sociaux de façon intensive pour promouvoir nos services et annoncer nos activités.	✓		
Continuer à produire des analyses et à les diffuser	✓		
Continuer à prioriser les liens avec les groupes de défense des droits des personnes travailleuses et immigrantes.	✓		
Maintenir notre collaboration avec les groupes de défense des personnes assistées sociales de la région de Montréal.	✓		
Participer activement à la réalisation du plan d'action 2016-2017 du MASSE	✓		
Soutenir le MASSE dans la création et la formation de groupes de chômeuses et de chômeurs en région.			✓
Poursuivre notre participation à la TROVEP de Montréal.	✓		
Continuer à soutenir la Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie, entre autres dans sa mission d'éducation populaire, et y participer activement.	✓		
Organiser des soirées thématiques.	✓		
Entamer une campagne dans le but de faire avancer les revendications spécifiques "Femmes et assurance-chômage" en cette année où le gouvernement fédéral va tenter de se faire élire à la Commission de la condition de la femme de l'ONU.			✓
Maintenir les contacts avec les députés fédéraux et les tenir informés des enjeux liés à l'assurance-chômage et de nos revendications.	✓		
Poursuivre notre collaboration étroite avec le Comité chômage de l'Est de Montréal et le Conseil central du Mtl métropolitain (CSN).	✓		
Analyser et prendre position sur les enjeux locaux de La Petite-Patrie ainsi que continuer notre implication locale, entre autres au sein du Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (RTCPP).	✓		
Poursuivre notre travail de lutte contre les mesures d'austérité.	✓		
Participer activement aux travaux du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD).			✓
Participer au Mouvement pour un transport public abordable, dans le but de revendiquer une tarification sociale des transports collectifs à Montréal.			✓
Dans le cadre des célébrations du 375e anniversaire de la fondation de la ville de Montréal, souligner et commémorer l'apport des chômeurs affectés aux différents camps de travail dans le développement de la ville et de son patrimoine.			✓

REPRÉSENTATION JURIDIQUE :			
Exiger le maintien d'un canal de communication avec Service Canada pour faciliter le règlement des litiges administratifs.	✓		
Continuer de soutenir les prestataires dans leurs démarches administratives auprès de Service Canada.	✓		
Poursuivre notre travail de représentation devant le Tribunal de la sécurité sociale.	✓		
Poursuivre l'accompagnement et la représentation des ex-travailleuses et travailleurs dans le dossier Air Canada.	✓		
REPRÉSENTATION AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION :			
Poursuivre notre représentation auprès de la Commissaire aux travailleuses et aux travailleurs.	✓		
Poursuivre nos interventions auprès du Cabinet du sous-ministre adjoint (Ministère de l'Emploi et du Développement de la Main-D'oeuvre et du Travail)	✓		
LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ORGANISME :			
Offrir aux syndicats des rencontres d'information sur place (lors de fermetures ou mises à pied) et mettre en place un plan de publicisation de ce service.	✓		
Maintenir les sources de financement de l'organisme et développer un plan de recherche de financement.		✓	
Continuer le travail du comité pour explorer des sources alternatives de financement.	✓		
Poursuivre les démarches d'acquisition du 6839, rue Drolet de concert avec les organismes membres du Centre social et communautaire de La Petite-Patrie. Et si refus de vendre de la part de la CSDM, trouver une alternative pour nous assurer d'avoir des locaux pour le MAC de Montréal.	✓		
Rester à l'affût de possibles changements en ce qui concerne la reconnaissance de l'action communautaire autonome ainsi que son financement par le Secrétariat l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).	✓		
Participer aux mobilisations pour la reconnaissance et le financement des organismes en défense collective des droits	✓		
Rester à l'affût des changements à la Loi sur le lobbyisme.	✓		

ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME

INTRODUCTION

L'éducation populaire est au cœur du travail du MAC depuis toujours. C'est sa raison d'être. Le but est multiple : rendre le plus autonome possible les citoyen.ne.s face à une législation et une machine administrative complexe, leur faire prendre conscience qu'ils et elles ne sont pas seul.e.s, les faire réfléchir sur le et la politique, les encourager à s'impliquer dans des actions citoyennes. Nous le répétons encore cette année : une quantité non négligeable de citoyen.ne.s ont honte, se sentent coupable ou sont gêné.e.s d'être en chômage. C'est pourquoi les activités d'information que nous mettons en place (séances d'information et de formation, service téléphonique, documents d'information, journaux, réseaux sociaux, formations spécialisées, etc.) permettent de briser les préjugés, les clichés et de créer des liens entre les personnes qui vivent la dure réalité du chômage, de la peur de celui-ci et des conséquences inhérentes qui en découlent : perte d'estime de soi, isolement, découragement, problèmes de santé et colère. L'ignorance est notre pire ennemie.

1 Le service téléphonique

Souvent le premier contact entre les citoyen.ne.s et le MAC. Certes, on y aborde les questions légales et administratives mais dans une optique plus large de conscientisation. Dans la plupart des cas, il s'agit de la porte d'entrée menant à une

rencontre d'informations.

Cela permet aussi aux gens de l'extérieur de Montréal d'entrer en contact avec nous. Pour ces derniers, le courriel et le télécopieur permettront de transmettre de la documentation. Ce fut le cas pour une dizaine de personnes de la ville de Québec. Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Notre service téléphonique est aussi une banque de référence. Nous dirigeons les gens vers des organismes-ressources quand un autre problème surgit (aide sociale, CSST, normes du travail, logement, banque alimentaire, etc.). Nous avons reçu cette année 2 889 appels. Ce qui est une augmentation de plus de 1 000 demandes de renseignement par rapport à l'an passé!

2 Rencontres d'information

Si l'éducation populaire est au cœur du travail du MAC, la rencontre d'informations en est le poumon. L'éducation populaire, la défense collective des droits des travailleurs et l'accompagnement individuel des chômeurs sont les trois piliers de notre action. Et tout cela commence avec la rencontre d'informations qui est un survol des principaux aspects légaux et administratifs de la machine « chômage ». Les rencontres à nos locaux ont lieu trois fois par semaines. Il y a aussi les rencontres à l'extérieur de nos locaux, pour les citoyen.ne.s et pour les intervenant.e.s.

La rencontre est donnée par des membres de l'équipe de permanent.e.s, des sta-



giaires ou des bénévoles. Ces rencontres permettent aux personnes présentes de sortir de leur isolement et de prendre conscience qu'elles ne sont pas seules et de réaliser pleinement qu'il y a des mécanismes qui sont responsables du drame qu'elles vivent. Au-delà des droits et obligations, il y a la loi du marché...

Ces rencontres visent donc à stimuler la participation citoyenne aux enjeux de société avec pour objectif une plus grande justice sociale. Informer, alerter, défendre, mobiliser en sont les mots clés

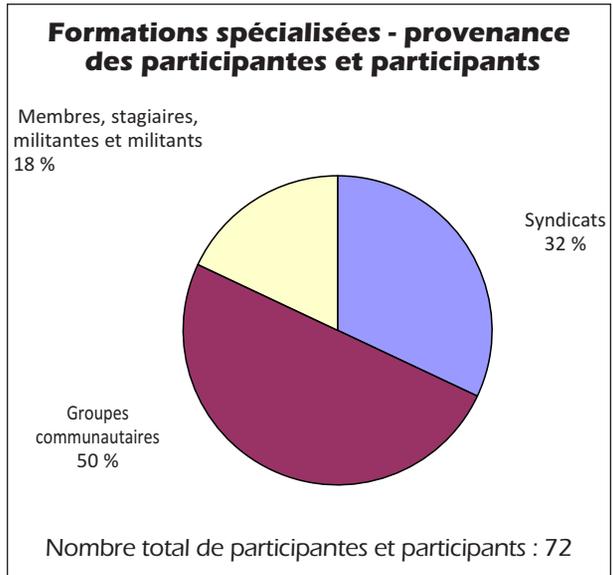
En 2016-2017, c'est plus de 180 rencontres que le MAC a animé tant dans ses locaux que dans les milieux communautaires, syndicaux, et étudiants.

Côté statistiques, c'est 45 % des personnes participant aux rencontres qui en sont à leur première demande de prestations. 53 % des personnes participantes sont des femmes. Les parents ou ami.e.s nous réfèrent 52% des citoyen.ne.s nous contactant. Les groupes communautaires et les syndicats 19 %, les fonctionnaires et les députés 12 %, internet 10%, radio et télévision 1 %, par le biais de nos dépliants 3 % et par les journaux 3 %.

Côté géographique, étant un organisme communautaire de la grande région de Montréal, la grande majorité (77 %) des personnes participant à nos rencontres et ateliers d'information habitent la région de Montréal. Si nous avons toujours reçu des gens venant de la couronne entourant Montréal et ce jusqu'à St-Jérôme, depuis la réforme du processus de contestation, nous accueillons des gens de régions plus éloignées qu'auparavant, par exemple



l'Outaouais, les Laurentides, Lanaudière, Québec et même dans le bas du fleuve !



Nos fiches d'évaluation confirment l'importance des séances et nous permettent le cas échéant de raffiner celles-ci. Les commentaires et les informations recueillis sont par la suite dirigés vers les militant.e.s, stagiaires et permanent.e.s dans un souci de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des personnes participantes.

3 Service par courriel

Le service par courriel est un autre moyen de nous contacter. Très utile pour les gens vivant loin de Montréal. Comme la loi est complexe, souvent le courriel va être suivi d'un contact téléphonique, voire d'une présence à l'une de nos séances d'informations. Les syndicats et les groupes communautaires (incluant CLSC, hôpitaux, députés) utilisent aussi le service courriel et comme la transmission de documents est facile, nos interven-

tions sont encore plus efficaces.

4 Formations spécialisées sur la loi

La formation spécialisée sur la loi est une occasion supplémentaire pour le MAC de favoriser la prise en charge et la participation citoyenne.

Ces journées sont aussi un lieu de formation pour nos militant.e.s, bénévoles et stagiaires. Nous avons développé une formation qui fait l'unanimité, tant dans le milieu syndical que communautaire. Ces rencontres nous permettent de recruter et former de nouvelles personnes pouvant intervenir dans leur propre milieu. C'est plus de 300 personnes durant la dernière année qui ont participé à ses journées et demi-journées. Nous avons légèrement augmenté nos tarifs qui n'avaient pas « bougés » depuis nombres d'années. Ceci dit, nous avons sûrement les tarifs les plus alléchants en la matière, toutes lois sociales confondues ! Il n'y a pas de frais exigés pour les membres du MAC et les bénévoles. Important : les personnes participant à la formation deviennent par la suite des agent.e.s multiplicateur.e.s lorsqu'ils rencontrent à leur tour des citoyen.ne.s. Et c'est exactement le résultat recherché.

5 Conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses 2017-2018

La *Loi sur l'assurance-emploi* ayant subi d'importants changements, il s'avérait incontournable pour le MAC de procéder à une mise à jour de notre guide.

Comme à son habitude, le guide offre de l'information sur les critères d'admissibilité, les demandes de prestations, le calcul des indemnités, les exclusions, les inadmissibilités, les prestations spéciales, les pénalités, etc. Ainsi que sur les récentes modifications apportées au régime.

Par ailleurs, le MAC a profité de l'occasion pour procéder à une refonte complète de l'apparence du guide avec l'intention de le rendre plus attrayant et d'en faciliter la lecture. Pour ce faire, nous avons trouvé du financement chez nos groupes membres et auprès des syndicats.

Les fonds récoltés ont servi entièrement à l'élaboration et la confection du guide. La mise sur pied de ce grand projet c'est fait avec la collaboration de Katasoho et avec les membres de l'équipe du Mac pour la rédaction.

Le MAC tient à remercier chaleureusement Louise Dufour pour l'aide apportée dans la



recherche des donateurs et Laurianne Curé Laberge pour avoir coordonné et mis sur pied le projet jusqu'à sa réalisation finale. BRAVO !

6 Nos droits, nos luttes et autres publications

Toujours en collaboration avec nos camarades du Comité Chômage de l'Est de Montréal (CEEM), nous avons mis tous les efforts possibles afin de produire une nouvelle mouture de notre journal conjoint, *Nos droits, nos luttes*. La rédaction des articles et la mise en page de ceux-ci sont presque complétées. Nous espérons la sortie de notre numéro consacré entièrement à la réalité des chômeuses et à ses enjeux spécifique pour la rentrée 2017. L'équipe de travail réduite et la charge de travail importante nous aurons empêchés de mener à bien la publication notre journal.

Notons que *Nos droits, nos luttes* demeure l'un de nos principaux outils d'éducation populaire et nous permet de diffuser largement nos positions, revendications et analyses. Confectionner un journal de qualité demande temps et réflexion afin de renseigner, informer et sensibiliser les membres du MAC ainsi que les travailleuses et les travailleurs qui utilisent les services de l'organisme. Il permet aussi de faire le lien avec les organisations partenaires du MAC, tant dans les milieux syndicaux que communautaires et même universitaires.

En effet, cette année, les étudiant.e.s en sciences juridiques à l'Université du Québec à Montréal devaient lire notre publication dans le cadre de leur cours en droit social.

Par ailleurs, le MAC de Montréal a mis temps et énergie en collaborant de façon étroite à la recherche et à la rédaction du bilan *Le Tribunal de l'insécurité sociale : une atteinte aux droits*



et à l'accès à la justice publié par le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi.

Le bilan réalisé par le MASSE offre une analyse critique des trois années d'existence du Tribunal de la sécurité sociale et dénonce les râtés de ce nouveau mode de contestation.

La diffusion de cette brochure éducative, analytique et critique auprès des membres du MASSE et de divers partenaires (syndicats et groupes de défense de chômeurs/chômeuse pan-canadien) a permis de nourrir les réflexions concernant les améliorations à apporter au Tribunal.

ANALYSE, ACTION POLITIQUE ET MOBILISATION SOCIALE

INTRODUCTION

L'autonomie et l'indépendance sont des piliers non seulement importants mais incontournables sur lesquels repose l'action du MAC. Il va de soi que notre action politique est non partisane et s'appuie sur notre propre analyse de la situation. Notre analyse des problématiques sur lesquelles nous intervenons a notamment pour but d'amener la population visée à s'impliquer dans une démarche de transformation sociale. Ainsi, dans le cadre de nos activités, nous devons garder à l'esprit que le but premier n'est pas la défense d'un individu pris isolément mais bien une défense collective. Celle-ci devant mener à une action collective de ces individus et parfois même, de communautés plus larges. Nous incitons donc nos membres et, plus largement, la population à s'approprier les enjeux en matière de chômage pour qu'ils puissent s'engager dans des luttes et des actions collectives ayant entre autres comme but d'interpeller les dirigeants politiques et gouvernementaux sur la réalité des chômeurs.

Ce travail se fait également en étroite collaboration avec nos différents partenaires, notamment dans le cadre de diverses tables de concertation. Il est en effet illusoire de croire que nous pouvons faire ce travail en vase clos sans la collaboration d'autres agents de changement social.

ANALYSE

1 Site Internet

Le site internet offre une vitrine de ce que le MAC produit autant au niveau juridique que communautaire. On y retrouve nos prises de positions, nos communiqués, des informations pratiques concernant la loi, l'administration de Service Canada, des liens et bien entendu nos horaires et coordonnées. Nous utilisons également Facebook et un compte Tweeter.



2 Revue de presse

Sauf exception, notre revue de presse se concentre uniquement sur l'assurance-chômage. Pour de la documentation concernant d'autres problématiques socio-politiques, la Toile nous servira de référence et d'outil de recherche.

3 Publications de documents d'analyse

Tel que mentionné dans les sections qui précèdent, cette année le MAC de Montréal a produit et diffusé différents documents d'analyse, notamment le Bilan sur le Tribunal de la sécurité sociale, notre texte sur la disparition des outils de jurisprudence de l'assurance-emploi et notre nouveau guide : *Conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses*.

Par ailleurs, certains de nos commentaires ont été publiés dans les sections prévues à cet effet dans les grands quotidiens, et de façon régulière sur notre page Facebook.

ACTION POLITIQUE ET MOBILISATION SOCIALE

L'année 2016-2017 témoigne certainement du changement d'attitude du gouvernement libéral comparativement à ses prédécesseurs conservateurs face aux problèmes de chômage.

En effet, les libéraux semblent en mode écoute comme en témoignent les diverses consultations qui ont eu cours cette année.

Comité parlementaire HUMA

Le MAC a été invité à témoigner le 9 mai 2016 devant le comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA) dans le cadre de leur étude sur les conséquences des changements récents à l'assurance-emploi et sur l'accès au programme. Hans Marotte a représenté le MAC et s'est rendu à Ottawa afin de présenter les revendications et l'analyse du MAC des effets de la réforme de l'assurance-emploi opérée en 2012 par le précédent gouvernement conservateur.

Examen de la qualité des services de l'assurance-emploi

Le gouvernement canadien a mandaté trois parlementaires pour mener un processus d'examen de la qualité des services à l'assurance-emploi.

Dans le cadre de ce processus, une réunion téléphonique a eu lieu le 20 juin 2016 à laquelle ont participé le MASSE, Action-Chômage Kamouraska, le Mouvement Action-Chômage de Montréal ainsi que le député fédéral Rémi Massé. José Bazin a été appelé à témoigner des difficultés vécues par les prestataires que nous rencontrons et de l'expérience terrain vécue par les intervenant.e.s du MAC en matière de qualité et d'accès aux services à l'assurance-emploi.

Rencontre avec un attaché politique

Suite à une demande de rencontre avec le ministre responsable du dossier de l'assurance-emploi, M. Jean-Yves Duclos, par le MASSE, nous avons rencontré l'attaché politique du ministre, M. Marc-Étienne Viens. Le 16 novembre 2016, nous lui avons présenté nos revendications de base et insisté sur les ratés du Tribunal de la sécurité sociale.

Rencontre avec le commissaire aux travailleurs

Le 30 novembre 2016, le nouveau commissaire aux travailleurs, M. Pierre Laliberté est venu à nos locaux nous rencontrer. Ce fut l'occasion de faire connaissance et de discuter de différents enjeux concernant le régime d'assurance-chômage dont le Tribunal de la sécurité sociale et l'importance du maintien de la jurisprudence en matière d'assurance-chômage.

Forums sur l'assurance-emploi

Cette année, le MAC a participé à deux forums sur l'assurance-emploi organisés par le bureau du Commissaire aux travailleurs. Le premier a eu lieu le 19 mai 2016 et le second, le 2 février 2017. Le premier forum portait sur le financement du régime d'assurance-emploi. Le second n'avait pas



de thème spécifique mais a abordé une variété de sujets tels que le Tribunal de la sécurité sociale, l'examen sur la qualité des services à l'assurance-emploi, les ententes sur le marché du travail, etc.

Les deux ministres en charge de l'assurance-emploi (Patricia Hajdu et Jean-Yves Duclos) ont participé au forum. Ce fut l'occasion de leur poser des questions.

1 Interventions médiatiques

Le dossier assurance-chômage prend moins de place en général dans les médias que par les années passées. Ainsi, la présence médiatique du MAC a été plus faible.

Voici la courte liste de nos interventions dans les articles, reportages ou émissions auxquels nous avons directement participé :

- Participation à l'émission matinale Les Oranges Pressées sur les ondes de CIBL 101,1 FM pour dénoncer les hausses de loyer exigées aux organismes communautaires locataires des immeubles excédentaires de la Commission scolaire de Montréal. Diffusée en direct, le 7 avril 2016 (JOSÉ)
- Entrevue « Trois semaines après la mort de son bébé, elle pourrait ne pas recevoir d'assurance-emploi » à la télévision de Radio-Canada, diffusée au Téléjournal-Outaouais-18h00 le 1er juin 2016 (KIM)
- Entrevue sur les consultations concernant l'examen des services en matière d'assurance-chômage, diffusée le 28 juin 2016 sur les ondes de la radio de Radio-Canada Première (JOSÉ)
- Entrevue « Une tuile de 4,5 millions de dollars pour les ex-employés d'Aveos » à la télévision de Radio-Canada, diffusée au Téléjournal-Montréal-18h00 le 19 janvier 2017 (HANS)
- « Les ex-employés d'Aveos encaissent une nouvelle gifle », de Karl Rettino-Parazelli dans l'édition

2 Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi



Avec ses 14 groupes membres, le MASSE est le plus important regroupement de chômeuses et chômeurs de la province. Le MAC de Montréal en fait partie depuis sa création en 1999.

Pour le MAC, le MASSE est un lieu privilégié afin de poursuivre ses objectifs de défense collective des droits, par le biais de l'action politique non-partisane et de la mobilisation sociale. De plus, il permet au MAC d'être en contact avec d'autres groupes de défense dans divers coins de la province et de faire front commun sur les enjeux liés à l'assurance-chômage. Finalement, il assure au MAC une représentation auprès des instances politiques québécoises et canadiennes, ainsi qu'auprès des divers mouvements sociaux (étudiant, syndical, féministe, populaire et communautaire).

Compte tenu de son expertise et des ressources dont il dispose, le MAC a un rôle important à jouer pour soutenir et renforcer notre regroupement national. Un membre de l'équipe de travail (Kim Bouchard) siège donc au comité de coordination du MASSE, ce qui lui permet d'épauler l'unique employée du

regroupement.

Nous sommes également impliqués dans le comité mobilisation ainsi que dans le comité femme du MASSE. Nous soutenons le MASSE dans toutes ses activités que ce soit la réalisation du Bilan sur le TSS que son lancement que d'accompagner la permanence du MASSE lors de rencontre formelle.

De plus, pour le MAC, il est toujours impressionnant de côtoyer nos camarades des groupes des diverses régions du Québec : des gens dévoués qui malgré les problèmes de sous-financement chronique qui ne leur permettent même pas toujours d'assurer une permanence à l'année longue, ne manquent pas de courage pour continuer à défendre les chômeurs et les chômeuses.

Finalement, le départ de la coordinatrice du MASSE, Marie-Hélène Arruda, pourraient exiger du MAC une plus grande implication au cours de la prochaine année. Les ressources humaines et financières du MAC lui permettent d'acquiescer une plus grande part de responsabilités au sein du regroupement que certains autres groupes.

Pour nous, cet état de fait doit donc servir à démontrer notre solidarité par une implication et une aide plus soutenues. Seul, le MAC peut difficilement faire avancer la cause des sans-emploi ; c'est par la concertation que cette tâche devient possible.

Nous tenons à souligner l'excellent travail effectué par notre coordonnatrice Marie-Hélène Arruda. Durant les sept dernières années elle a, avec ténacité et intelligence, représentée les groupes du MASSE au niveau national dans la grande bataille contre le saccage de l'assurance-chômage par le gouvernement Harper.

Tout en effectuant les nombreux autres mandats du MASSE dont ceux pour la reconnaissance de l'action communautaire autonome et son financement adéquat. Merci !

Le chômage j'y ai droit !

À l'initiative de Laurianne Curé Laberge, le MASSE a lancé une campagne de signatures de lettres dans le but d'informer les citoyennes et citoyens en matière d'assurance-chômage ainsi que dénoncer le fait que la loi actuelle ne permet toujours pas à une majorité de personnes sans-emploi d'accéder aux prestations d'assurance-chômage. Ce sont des centaines de lettres qui ont été signées par autant de citoyennes et citoyens et remis au ministre Jean-Yves Duclos en main propre par Laurianne. C'est un travail titanesque qui a été réalisé par cette dernière lors de cette campagne d'éducation populaire. Un énorme bravo pour cette initiative!



3 Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire

La Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal est un regroupement régional intersectoriel de groupes populaires et communautaires

autonomes impliqués dans la défense des droits sociaux. Au sein de la TROVEP de Montréal, on retrouve certains groupes membres dont la mission première est la défense collective des droits, mais également d'autres groupes qui trouvent essentiel de soutenir ou de participer à des luttes pour la défense des droits sociaux dans une perspective de solidarité et d'éducation populaire autonome.



Tout comme le MASSE, mais sur des enjeux plus larges et à l'échelle régionale, la TROVEP est pour le MAC un lieu privilégié afin de poursuivre ses objectifs de défense collective des droits par l'entremise de l'action politique non-partisane et de la mobilisation sociale. Elle permet au MAC d'être en contact avec d'autres groupes populaires et communautaires de Montréal, ce qui est nécessaire afin de faire front commun sur des enjeux régionaux et municipaux, de même que sur ceux qui concernent l'éducation populaire autonome et la défense collective des droits sociaux. Finalement, la TROVEP permet au MAC d'avoir une représentation auprès des instances politiques montréalaises et municipales, de même que des directions régionales des divers mouvements sociaux (étudiant, féministe, syndical, populaire et communautaire, etc.).

La TROVEP joue également un rôle important pour relayer les activités de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

Cette année, la TROVEP a mené de front de nombreux dossiers, auxquels le MAC a participé. Le MAC était entre autres présent à l'action nationale d'éclat *Engagez-vous pour le communautaire* le 7 février 2017. De plus, le MAC s'est joint au Comité défense collective des droits de Montréal instigué par la TROVEP

afin d'organiser la manifestation contre le sous-financement des groupes de défense des droits *C'est assez la muselière*, le 21 mars 2017. Le MAC était également présent lors de la journée de conjoncture le 9 décembre 2016 portant sur le 375^e anniversaire de Montréal.

4 Coalition contre la pauvreté de la Petite-Patrie

Cette année la Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie a entamé sa campagne de visibilité des organismes communautaires du quartier par une distribution d'identification visuelle des groupes qui font de l'action communautaire autonome dans le quartier. De plus, le Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (dont est membre la Coalition contre la pauvreté) amorce cette année une réflexion de ses lieux de concertation ainsi que débute la préparation d'un portrait de quartier. Ainsi, les membres de la Coalition contre la pauvreté sont très occupés en ce qui concerne la réflexion sur renouvelle-

ment du plan d'action à long terme du RTCPP ainsi que l'établissement de nouvelles priorités de quartier. La Coalition contre la pauvreté va continuer à se mobiliser pour regrouper les groupes dans le but de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Pour la Coalition la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale doit rester au cœur des préoccupations et des priorités des actrices et acteurs du mouvement communautaire dans La Petite-Patrie.

Cette implication dans Centre-Nord est essentielle pour le MAC, d'autant plus que les modifications dans la composition sociale de La Petite-Patrie pourraient avoir un impact majeur autant sur la façon de mener la lutte à la pauvreté dans l'arrondissement que sur le besoin de synergie et de solidarité entre les différentes organisations intervenant auprès des personnes à faible revenu.

5 Front de défense des non-syndiqués

Nous poursuivons notre implication au FDNS. Nous avons apporté notre humble contribution à la lutte pour un salaire minimum à 15\$ avec la campagne 5-10-15 : connaître son horaire de travail 5 jours à l'avance, 10 journées maladie payées et un taux horaire de 15 dollars l'heure. L'année entière fut consacrée à ce combat. La participation à ce regroupement permet d'obtenir beaucoup d'informations sur une quantité importante de dossiers et permet aussi de faire des liens avec le régime d'assurance-chômage.

6 Appuis

Voici une liste des appuis que le MAC de Montréal a donnés à divers organismes et campagnes au cours de l'année 2016-2017 :

- 1er avril 2016 : Lettre envoyée au Premier ministre Justin Trudeau ainsi qu'à la Ministre Patricia A. Hajdu, Ministre de la Condition féminine, pour appuyer les démarches entreprises par la Fédération des Femmes du Québec pour mettre fin à la situation de précarité financière de la FFQ.
- 2 avril 2016 : Appui à la Coalition objectif dignité, contre le projet de loi 70 à l'aide sociale. Un don de 100\$ a été voté par le conseil d'administration du MAC
- 24 avril 2016 : Appui à la Journée nationale des locataires organisée par le Regroupement des comités logement et association de locataires du Québec (RCLALQ)
- 12 mai 2016 : Appui à l'organisme Au bas de l'échelle pour leur soirée bénéfice
- 10 juin 2016 : Lettre envoyée au Ministre Martin Coiteux, Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, pour appuyer le RCLALQ dans sa campagne contre le dépôt de garantie demandée par les associations de propriétaires
- 14 juin 2016 : Lettre envoyée au Ministre Martin Coiteux, Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de la sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, en appui à la demande de la Ligue des droits et libertés (LDL) relativement à la situation des femmes qui ont été déménagées de l'Établissement Tanguay vers l'Établissement de détention Leclerc.
- 11 janvier 2017 : Adoption de la déclaration commune « Mettons fin aux paradis fiscaux », initiée par Oxfam-Québec

- 2 mars 2017 : Lettre envoyée à la Ministre Dominique Vien, Ministre responsable du Travail, en ce qui concerne l'augmentation du salaire minimum
- 20 mars 2017 : Appui à la Déclaration de principes de la Coalition pour l'accès à l'aide juridique



7 Manifestations, actions et représentations

Liste des manifestations, actions et activités auxquelles le MAC de Montréal a officiellement participé au cours de l'année 2016-2017 :

- 1er avril 2016 : Participation avec la Coalition

contre la pauvreté de La Petite-Patrie à la chaîne humaine de Je protège mon école publique.

- 7 avril 2016 : Participation à la rencontre des organisations montréalaises de défense collective des droits, organisée par la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal

- 8 avril 2016 : Formation «Le fonctionnement et les critères d'admissibilité à l'assurance-emploi», présentée devant une douzaine de membres de la Fédération Interprofessionnelle de la santé du Québec, à Montréal

- 13 avril 2016 : Présentation sur le droit à l'assurance-chômage devant une vingtaine de participant.e.s de l'entreprise d'insertion Resto-Plateau

- 24 avril 2016 : Participation à la manifestation organisée par le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) dans le cadre de la « journée des locataires »

- 29 avril 2016 : Participation à la Manif-Action contre l'évasion fiscale organisée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics

- 1er mai 2016 : Participation au BBQ et Manifestation du SITT IWW.

- 1er mai 2016 : Participation à la Grande marche organisée par le CIMM - Comité intersyndical Montréal Métropolitain

- 4 mai 2016 : Formation sur le droit à l'assurance-chômage pour les membres du Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM)

- 5 mai 2016 : Participation à la manif-action pour la semaine des personnes assistées sociales organisée par l'OPDS-RM



- 5 mai 2016 : Activité avec Relais Femmes
- 5 mai 2016 : États généraux du syndicalisme
- 10 mai 2016 : Présentation sur le droit à l'assurance-chômage devant une vingtaine de participant.es de l'entreprise d'insertion La Part du Chef.
- 14 mai 2016 : Journée de réflexion «*Exigeons un vrai régime d'assurance-chômage*» organisée par le MAC de Montréal
- 18 mai 2016 : Participation au Congrès du CTC
- 18 mai 2016 : Pique-nique communautaire au Mont-Royal organisé par le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
- 19 mai 2016 : Participation au Forum sur l'assurance-emploi du bureau de la commissaire représentant les travailleurs et travailleuses
- 19 mai 2016 : Participation au lancement des activités estivales à La Place, local de participation citoyenne et mobilisation du RTCPP
- 25 mai 2016 : Présentation sur l'assurance-chômage devant plus de 100 enseignant.e.s à statut précaire de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
- 26 mai 2016 : Présentation sur l'assurance-chômage devant une vingtaine

d'enseignant.e.s à statut précaire du Syndicat de l'enseignement des Seigneuries

- 26-27 mai 2016 : Participation à l'assemblée générale annuelle du Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) à Trois-Rivières
- 2 juin 2016 : Participation à l'assemblée générale annuelle de la TROVEP de Montréal
- 7 juin 2016 : Formation sur le droit à l'assurance-chômage pour les membres du Syndicat de l'Enseignement de la Région des Moulins
- 8 juin 2016 : Participation au kiosque du Comité droit au travail lors du Congrès du CCMM-CSN
- 8 juin 2016 : Participation à l'assemblée générale annuelle du Comité chômage de l'est de Montréal (CEEM)
- 8 juin 2016 : Présentation sur l'assurance-chômage devant plus de 75 enseignant.e.s à statut précaire du Syndicat de l'enseignement de Ligny
- 20 juin 2016 : Participation à la consultation sur l'examen des services en matière d'assurance-emploi, devant le député Rémi Massé.
- 9 au 12 août 2016 : Participation à divers ateliers dans le cadre du Forum Social Mondial dont : Les perversions des régimes d'assurance-chômage. De



9 novembre 2016 : Manifestation Engagez-vous pour le communautaire !

la protection sociale à la gestion de la main-d'œuvre

- 15 septembre 2016 : manifestation en appui aux employés du Syndicat des employés du Vieux-Port de Montréal
- 22 septembre 2016 : Lancement de l'édition no 16 des Nouveaux Cahiers du socialisme; L'accès à la justice, quelle Justice ? organisé par le comité d'accès à la justice de l'Association de juristes progressistes (AJP)
- 15 octobre 2016 : Manifestation pour réclamer une hausse du salaire minimum à 15\$ l'heure, organisée par plusieurs groupes de défense des droits des non-syndiqué-es, de lutte à la pauvreté et organisations syndicales, dont la CSN et le CCMM-CSN
- 17 octobre 2016 : atelier sur l'assurance-chômage à l'Université de Montréal dans le cours du professeur Umüt Ozkan
- 2 novembre 2016 : Remise de la médaille de St-Yves par Pro Bono Québec
- 7-8-9 novembre 2016 : Campagne Engagez-vous pour le communautaire ! Grève et actions organisées par FRACA Montréal
- 7 novembre 2016 : Rencontre avec la députée de Gouin, Françoise David, pour la sensibiliser à la reconnaissance du travail des organismes d'action communautaire autonome
- 8 novembre 2016 : Participation à la manifestation pour la reconnaissance de l'action communautaire autonome, organisée par la Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie
- 15 novembre 2016 : Présentation critique du Tribunal de la sécurité sociale à l'UQAM

- 15 novembre 2016 : Participation à l'assemblée générale extra-ordinaire du RTCPP
- 21 novembre 2016 : Présentation critique du Tribunal de la sécurité sociale à l'UQAM
- 25 novembre 2016 : Participation à l'assemblée générale du Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) à Québec
- 29 novembre 2016 : Atelier sur l'assurance-chômage présenté devant une trentaine d'étudiant.e.s en technique de travail social du Cégep du Vieux-Montréal
- 30 novembre 2016 : Rencontre et représentation auprès du nouveau Commissaire aux travailleuses et travailleurs à nos locaux
- 30 novembre 2016 : Assemblée générale de la Trovep
- 1er décembre 2016 : Lancement du nouveau *Conseils pratiques*
- 1er décembre 2016 : Atelier sur l'assurance-chômage présenté devant une trentaine d'étudiant.e.s en technique de travail social du Cégep du Vieux-Montréal
- 5 décembre 2016 : Atelier sur l'assurance-chômage présenté devant une trentaine d'étudiant.e.s en technique de travail social du Cégep du Vieux-Montréal
- 8 décembre 2016 : Participation à la consultation des organismes de charité par l'ARC
- 12 décembre 2016 : Conférence de presse sur le 5-10-15 et rassemblement organisé par le FDNS
- 26 janvier 2017 : formation sur la défense collective des droits

- 2 février 2017 : forum sur l'assurance-emploi organisés par le bureau du Commissaire aux travailleuses et aux travailleuses
- 7 février 2017 : Action de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* sous le thème « Leitão : nos vies, c'est pas un jeu! »



- 11 février 2017 : Colloque – le droit en quête de justice sociale, organisé par l'Association des juristes progressistes (AJP)
- 21 mars 2017 : Manifestation : le sous-financement des groupes de défense des droits : C'est assez la muselière, organisée par la Trovep
- 24 mars 2017: Participation à la Journée en droit social et du travail, organisée par le Département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal

REPRÉSENTATION

INTRODUCTION

Les activités de représentation du MAC de Montréal s'articulent autour de deux axes. Un de ces axes est celui de la représentation auprès de l'appareil gouvernemental lui-même.

Nous avons comme objectif de sensibiliser l'administration publique responsable de l'assurance-chômage aux réalités que vivent les sans-emplois. Le second axe réfère plutôt à la représentation et à la défense auprès d'agents, d'instances judiciaires et de tribunaux administratifs.



(Photo Confédération des syndicats nationaux)

AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION

Service Canada

Au sein de ce qui est la plus haute autorité étatique en matière d'assurance-chômage pour la province de Québec, soit le Cabinet du sous-ministre adjoint (CSMA), nous avons perdu deux joueurs qui se sont révélés depuis quinze ans, sinon plus, de véritables fonctionnaires au service du public. Des perles. Nous leur devons une fière chandelle pour leur aide, leur compréhension, leur professionnalisme et leur empathie. Ces deux-là ne toléraient ni la bêtise ni l'incompétence. Grosse perte. Souhaitons que leur remplaçant soit à leur hauteur.

Sinon, nous entretenons toujours de bons rapports avec les agentes opérant au sein de l'UDR, la section dédiée à répondre à nos questions concernant les prestataires mais aussi très utile pour éclaircir un point de droit ou une technicité administrative.

JURIDIQUE

1 Enquêtes ministérielles (E.M.)

Une enquête ministérielle consiste à obtenir de l'information de la part de la Commission. Il peut s'agir d'un dossier concernant un prestataire ou de clarifier un point de droit ou une question concernant la machine bureaucratique et administrative de la Commission.

Ce sont les agentes de l'UDR (unité des demandes régionales ou ligne parlementaire) qui répondent à nos requêtes. Cette année, nous avons ouvert 102 dossiers.

2 Contestations de décisions

Révisions administratives et appel au Tribunal de la sécurité sociale :

Nous avons ouverts 130 dossiers au total, sensiblement la même chose que l'an dernier. Notre taux de réussite en matière de révision est encore très élevé, 76%. Pour ce qui est du taux de réussite à la Division générale du TSS, celui-ci est de 61 %. Un des problèmes importants se situe toujours au niveau des délais. Le délai moyen entre le dépôt de l'appel et l'audition est toujours 262 jours et de 395 à la division d'appel. Et cela, sans compter l'attente entre la date de l'audience et la réception de la décision, on parle au MAC d'une moyenne de 8 semaines !

3 Dossier Air Canada / Aveos

L'aventure AVEOS a débuté au début avril 2013. Elle s'est terminée le 18 janvier 2017. La Division d'appel du TSS a donné raison à la Commission. Nous avons perdu. Nous n'avons pas porté appel à la Cour d'appel fédérale. Voici un extrait du courriel envoyé aux 375 membres de notre recours :

« Peu de chance, pour ne pas dire très peu de chance de succès à la CAF. Nous voyons difficilement comment nous pourrions espérer obtenir gain de cause en poursuivant nos démarches plus loin. Il fallait de l'étoffe, de l'intelligence, du caractère et une touche d'humanisme pour rendre la décision que la Division générale a rendue. Me Bellemare avait ces qualités. La CAF...

C'est plus de 1000 heures de travail qui ont été consacrées à notre dossier. Les militantEs et bénévoles dont les noms suivent ont donné un coup de main et /ou travaillé sur notre dossier :

Robin Bélanger, Jérémie Dhavernas, Milèva Camiré, Tanya Lavergne, Simon Fréchette, Martin Ouellet Diotte, Arianne Gagné, Mathieu Lacelle, Laurence Lavoie, Hans Marotte, Martin Richard, Jacques Beaudoin et José Bazin. »

Un gros merci à tous qui ont participé à cette aventure. Le rideau est fermé.



SITUATION FINANCIÈRE

Situation financière

Pour bien expliquer la situation financière du MAC de Montréal il est essentiel de faire un petit retour par les années passées. La situation du MAC est extrêmement précaire. Dans les trois dernières années, nous avons un déficit cumulé totalisant 15 878\$ (des déficits de 4 564\$ en 2014, 3 023\$ en 2015 et 8 291\$ en 2016). Nous ne pouvions plus continuer à ce rythme sans mettre en péril la survie de l'organisme. De plus, notre bailleur de fonds principal, Centraide, nous demandait d'améliorer nos objectifs financiers en vue d'assurer la pérennité de notre organisme. Tout en reconnaissant la qualité des services et notre expertise dans le domaine de la défense des droits des chômeuses et chômeurs ainsi que notre grande capacité à vulgariser des informations complexes et soutenir les démarches concrètes des personnes sans-emploi, Centraide nous mettait en garde contre le risque lié au déficit cumulé de notre organisme. Ainsi, sous recommandation du comité de financement, le conseil d'administration a décidé de prendre une mesure drastique cette année, ne pas avoir quatre employé.e.s permanent.e.s à temps plein cette année. Ainsi, le MAC de Montréal a fonctionné durant un an avec une équipe composée de trois permanent.e.s à temps plein et une permanente à temps partiel. Cet effort considérable de la part de l'équipe de travail a permis de dégager Un surplus de 15 622\$. Ce n'est pas un rattrapage complet du déficit cumulé des trois dernières années (nous sommes à 256\$ de le combler), mais ça nous permet de ne pas se retrouver en pleine panique en ce qui concerne notre situation financière.

Ce surplus a été possible grâce, non seulement aux sacrifices consentis par l'équipe de travail, mais aussi grâce à la générosité des membres, des organisations syndicales et des communautés religieuses qui ont exprimé de façon concrète leur solidarité avec les missions de notre organisme. Une nouveauté cette

année : Le MAC entre dans la modernité avec la possibilité pour nos supporteur.e.s de faire un don en ligne pour soutenir notre organisation ! Par l'entremise de Canada Don avec un bouton « Faites un don » en haut de notre site Internet. Permettant ainsi aux membres et allié.e.s de faire des dons mensuels préautorisés. C'est un pas de plus dans notre plan de pérennisation des dons et ça porte déjà ses fruits !

Sans minimiser cette solidarité concrète il faut souligner qu'encore cette année, nos deux plus grandes sources de revenus proviennent de Centraide et du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), nous tenons donc à remercier grandement ces deux organisations pour leur support maintes fois répété! Ces deux grands bailleurs de fonds représentent près de 80% de notre financement! Ainsi, il est essentiel de continuer à suivre de près les possibles changements en ce qui concerne la reconnaissance de l'action communautaire autonome ainsi que son financement.

Ce qui est essentiel de mentionner c'est qu'à terme c'est près de 25 000\$ de plus que le MAC de Montréal doit trouver chaque année s'il ne veut pas retomber dans une situation précaire tout en continuant de défendre les chômeuses et chômeurs avec autant de force et de succès que par les années passées. Le MAC de Montréal continuera donc à suivre avec attention l'évolution du dossier financement en 2017-2018. Le comité de financement continuera de travailler sur cette question et ce en parallèle du dossier de la reconnaissance par le gouvernement du Québec de l'action communautaire autonome (dans la foulée des discussions sur le renouvellement du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire). Nous en profitons donc pour remercier les membres du comité financement pour le travail fait cette année : Robin Bélanger, Louise Dufour, Guadalupe Macias, Jean Sansregret, ainsi que Jennifer Genest et Hans Marotte qui ont participé à la réflex-

ion sur l'avenir des sources de financement du MAC. Soulignons aussi l'excellent travail de Louise Dufour et Laurianne Curé Laberge dans le dossier de recherche de commandites pour la nouvelle édition du guide des Conseils pratiques aux chômeuses et chômeurs.

Dossier du Centre social et communautaire de La Petite-Patrie

Après plusieurs années de démarches, les organismes membres du Centre social et communautaire de La Petite-Patrie voient enfin leurs efforts se concrétiser! Nous avons réussi à boucler le montage financier en vue d'acheter le 6839, rue Drolet! Il ne reste qu'à faire accepter le tout par le conseil des commissaires! Les organismes membres du Centre social et communautaire de La Petite-Patrie (CSCPP) redouble donc d'ardeur pour fournir les derniers documents administratifs nécessaires à la présentation du dossier à la CSDM. Nous tenons d'ailleurs à remercier Anne Thibault, du Comité logement de La Petite-Patrie (et présidente du Centre social et communautaire de La Petite-Patrie) pour tous les efforts déployés dans ce dossier.

Une fois que le CSCPP aura fait l'achat de la bâtisse, ce sera les travaux de mise aux normes et d'améliorations locatives qui devront être entrepris. Ce n'est pas une mince tâche qui attend les organismes membres du CSCPP! Malgré tous les défis que cela peut poser, l'option de devenir propriétaire collectivement de l'édifice ouvre des perspectives intéressantes en termes de complémentarité de services et d'enracinement dans la communauté de La Petite-Patrie.

PROPOSITION DE PLAN D'ACTION 2017-2018

1 Organisation interne

- Poursuivre le travail du comité de mobilisation et s'assurer de son fonctionnement toute l'année, tout en amorçant une réflexion en ce qui concerne son renouvellement.
- Maintenir l'accueil de stagiaires en droit et en technique de travail social.
- Poursuivre le recrutement de nouveaux membres et le développement de la vie associative et démocratique du MAC.
- Poursuivre la formation continue de l'équipe du MAC, ainsi que les membres du conseil d'administration et les militant.e.s dans d'autres domaines de la défense des droits (CSST, logement, normes du travail, aide sociale, etc.).
- Participer spécifiquement à la formation sur l'aide sociale donnée par l'Organisation populaire des droits sociaux (OPDS), en collaboration avec la Coalition contre la pauvreté de La Petite-Patrie.
- Préparer les documents pertinents aux processus d'évaluation de Centraide et du SACAIS.
- S'assurer de maintenir quatre postes d'employés permanents à temps plein.

2 Éducation populaire autonome

- Continuer d'offrir les rencontres d'information auprès de nos populations cibles : nouveaux arrivants, sans-emplois, travailleuses et travailleurs, organisations populaires et syndicales et institutions d'enseignement.
- Offrir le service téléphonique selon l'horaire en vigueur : mardi, jeudi de 13 h à 15 h et mercredi soir de 17 h à 20 h. Offrir des heures supplémentaires de service quand les effectifs le permettent.
- Continuer à travailler sur la création de nouveaux outils d'éducation populaire, entre autres en collaboration avec notre regroupement national, le MASSE.

- Continuer d'offrir des ateliers de formation jumelés aux « enquêtes ministérielles » aux citoyennes et citoyens pour que celles-ci et ceux-ci puissent se prendre en charge dans leurs démarches face à la Commission.
- Maintenir une procédure de soutien aux prestataires qui désirent se représenter seuls dans le cadre du nouveau processus d'appel, dans les cas où nous estimons faibles les chances de succès au plan légal.
- Continuer à offrir une séance d'information en anglais dans les groupes, organismes et syndicats qui le demandent.
- Continuer la diffusion de la revue de presse, notamment par courriel, Facebook et Twitter, afin qu'elle serve d'outil d'éducation populaire.
- Continuer à produire et diffuser le journal Nos droits nos luttes en collaboration avec le Comité chômage de l'est de Montréal.
- Assurer la diffusion du guide des Conseils pratiques aux chômeurs et chômeuses.
- Explorer les possibilités de trouver des sources de financement pour traduire en partie ou en totalité le guide des Conseils pratiques en langue anglaise.

3 Analyse, action politique et mobilisation sociale

- Rédiger des textes d'analyse dans les sections « Idées » des quotidiens.
- Réfléchir et mettre en place un nouveau plan d'action et de communication pour promouvoir les actions et services du MAC de Montréal.
- Poursuivre l'utilisation des réseaux sociaux de façon intensive pour promouvoir nos services et annoncer nos activités.
- Continuer à produire des analyses et à les diffuser.
- Continuer à prioriser les liens avec les groupes de défense des droits des personnes travailleuses et immigrantes.
- Maintenir notre collaboration avec les groupes de défense des personnes assistées sociales de la région de Montréal.

- Participer activement à la réalisation du plan d'action 2017-2018 du MASSE, dans le contexte du renouvellement de la permanence de notre regroupement national.
- Soutenir le MASSE dans la création et la formation de groupes de chômeuses et de chômeurs en région.
- Poursuivre notre participation à la TROVEP de Montréal.
- Continuer à soutenir la Coalition contre la pauvreté de la Petite-Patrie, entre autres dans sa mission d'éducation populaire, et y participer activement.
- Organiser des soirées thématiques sur des enjeux touchant de près ou de loin à l'assurance-chômage.
- Suivre de façon particulière le dossier « Femmes et assurance-chômage », dans le but de faire avancer ces revendications spécifiques.
- Maintenir les contacts avec les députés fédéraux et les tenir informés des enjeux liés à l'assurance-chômage et de nos revendications.
- Poursuivre notre collaboration étroite avec le Comité chômage de l'Est de Montréal et le Conseil central du Montréal métropolitain (CSN).
- Analyser et prendre position sur les enjeux locaux de La Petite-Patrie ainsi que continuer notre implication locale, entre autre, au sein du Regroupement des Tables de Concertation de La Petite-Patrie (RTCPP).
- Poursuivre notre travail de lutte contre les mesures d'austérité.
- Participer au Mouvement pour un transport public abordable, dans le but de revendiquer une tarification sociale des transports collectifs de Montréal.

4 Représentation juridique

- Exiger le maintien d'un canal de communication avec Service Canada pour faciliter le règlement des litiges administratifs.
- Continuer à soutenir les prestataires dans leurs démarches administratives auprès de Service Canada.
- Poursuivre notre travail de représentation devant le Tribunal de la sécurité sociale.

5 Représentation auprès de l'administration

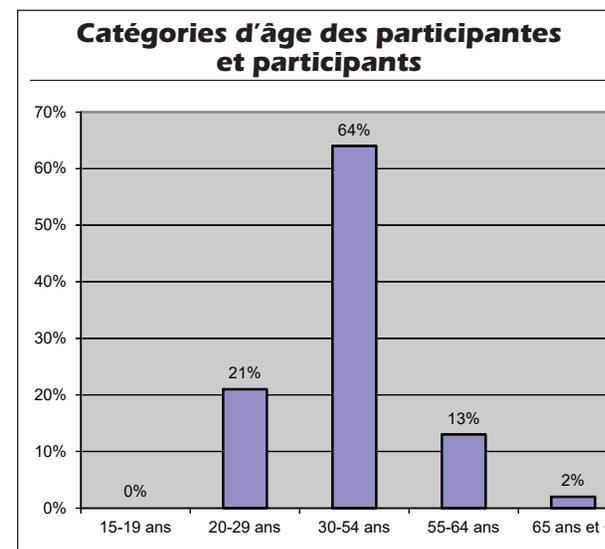
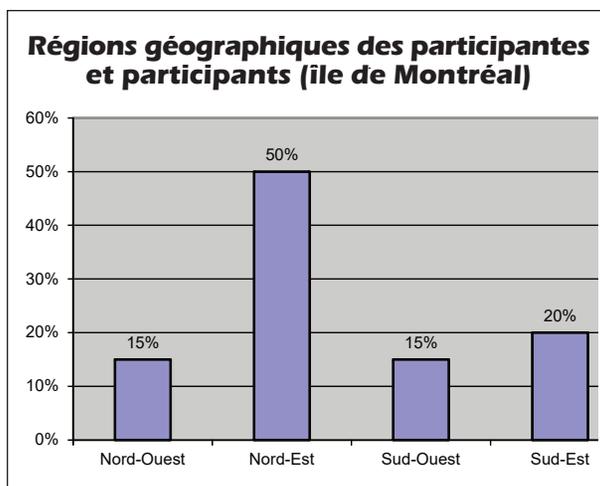
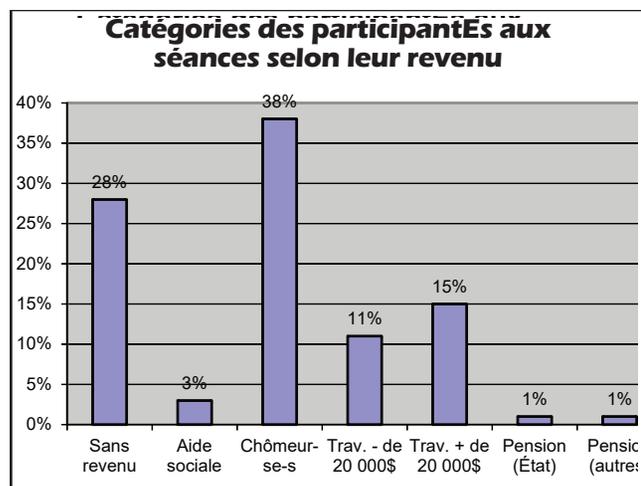
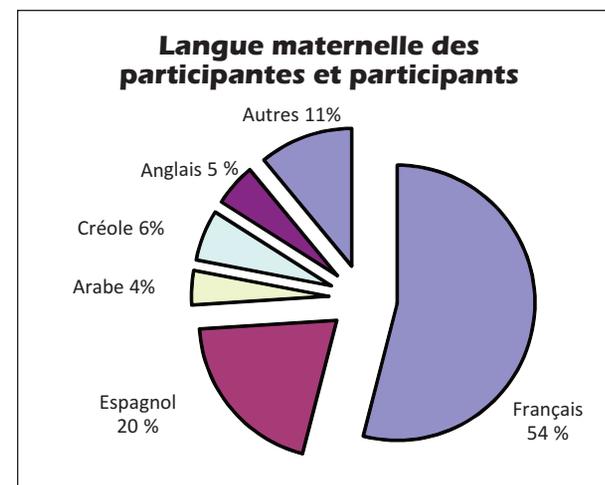
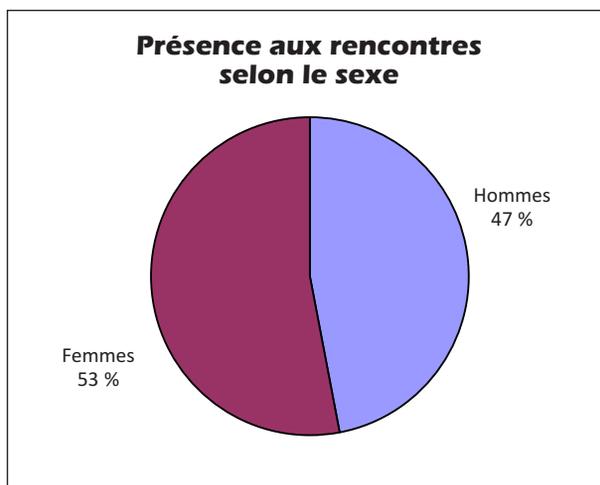
- Poursuivre notre représentation auprès du nouveau Commissaire aux travailleuses et aux travailleurs.
- Poursuivre nos interventions auprès du Cabinet du sous-ministre adjoint (Ministère de l'Emploi et Développement de la Main-D'œuvre et du Travail).

6 La situation financière de l'organisme

- Offrir aux syndicats des rencontres d'information sur place (lors de fermetures ou mises à pied) et mettre en place un plan de publicisation de ce service.
- Maintenir les sources de financement de l'organisme et développer un plan de recherche de financement.
- Continuer le travail du comité pour explorer des sources alternatives de financement.
- Poursuivre les démarches d'acquisition du 6839, rue Drolet de concert avec les organismes membres du Centre social et communautaire de La Petite-Patrie.
- Rester à l'affût de possible changements en ce qui concerne la reconnaissance de l'action communautaire autonome ainsi que son financement par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).
- Participer aux mobilisations pour la reconnaissance et le financement des organismes en défense collective des droits.
- Participer à l'action unitaire de la campagne "Engagez-vous pour le communautaire", à Québec, le 27 septembre 2017
- Rester à l'affût des changements à la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*.

ANNEXE 1 : TABLEAUX STATISTIQUES - RENCONTRES

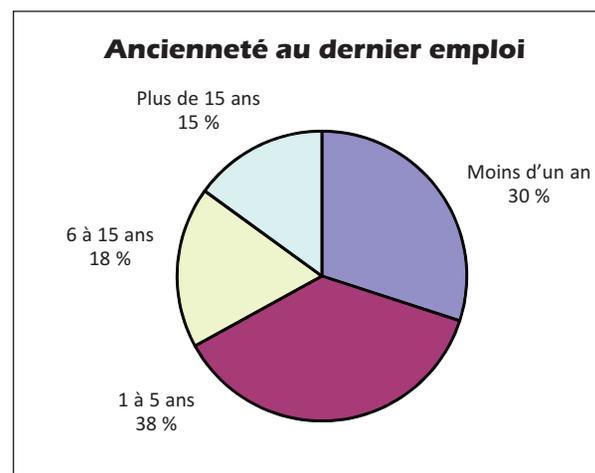
	Nombre de rencontres	Nombre de personnes
Au MAC	145	1 200
Groupes communautaires	8	272
Syndicats	24	799
Cégeps et universités	4	137
Total	181	2 408



ANNEXE 1 : TABLEAUX STATISTIQUES - RENCONTRES (SUITE)

Profil professionnel des participantes et participants (1092 répondantEs)

Commis, vente, caisse	15 %
Hôtellerie, tourisme et restauration	13 %
Santé	11 %
Construction et secteur industriel	10 %
Secrétariat, marketing, services bancaires et administration	10 %
Secteur communautaire et culturel	8 %
Éducation et petite enfance	7 %
Fonction publique	7 %
Transports	6 %
Services professionnels et immobiliers	6 %
Informatique	4 %
Autres	3 %



ANNEXE 2 : TABLEAUX STATISTIQUES - REPRÉSENTATION

Type de dossiers

Nature du dossier	Nombre de dossiers	
	Départ volontaire	46
Inconduite	42	32,3%
Disponibilité	12	9,2 %
Fausse déclarations	8	6,2 %
Antidate	7	5,4%
Rémunération	5	3,8%
État de chômage	3	2,3 %
Autres	7	5,4%
Total	130	

Révision administrative et Tribunal de la sécurité sociale

	2015-2016	2016-2017
Dossiers ouverts	128	130
Révisions gagnées	82	71
Révisions perdues	30	22
Plaidés à la Div. générale	18	18
Gagnés à la Div. générale	10	15
Perdus à la Div. générale	8	3
Plaidés à la Div. d'appel	4	1
Gagnés à la Div. d'appel	4	1
Perdus à la Div. d'appel	0	0
Retraits et désistements	6	19
Dossiers en attente	11	19
Prestataires soutenus	69	81

ANNEXE 3 : TABLEAU - SERVICE TÉLÉPHONIQUE ET COURRIEL

Renseignements par téléphone et courriel

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Service téléphonique 514 271-4099	2 350	2 215	2 040	1 794	2 889
Groupes et syndicats 514 271-4800	780	1 019	655	246	1 031
Service direct	708	772	854	416	1 395
Courriel	912	914	1 097	690	2 007
Totaux	4 750	4 920	4 646	3 146	7 322



6839A, rue Drolet, bureau 306
Montréal (Québec) H2S 2T1
Téléphone : 514 271-4800
Télécopieur : 514 271-4236
macmtl@macmtl.qc.ca
www.macmtl.qc.ca